

Fiche 6 - Créer une intervention

Je suis garagiste, j'ai une pièce électronique en panne et je veux créer une demande d'intervention

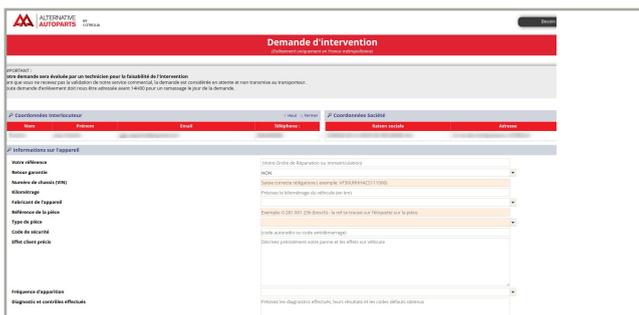
La procédure pas à pas !

ETAPE 1

Rendez vous à l'adresse : www.elec.alternative-autoparts.fr
Puis, connectez-vous à votre compte à l'aide de vos identifiants.

ETAPE 2

Cliquez sur la rubrique "Demande d'intervention" et remplissez soigneusement le formulaire notamment le **numéro de châssis** ainsi que la **description de la panne**.
Les demandes mal remplies avec des informations manquantes seront traitées de manière non prioritaires.



Sélectionnez la date souhaitée de retrait de votre matériel (en cas d'enlèvement par nos soins).
Pour un retrait du colis dans vos locaux le jour même, la demande doit être faite **avant 14h00**.



ETAPE 4

Vous pouvez valider votre demande après avoir accepté les conditions générales de ventes et lu les conseils d'emballage.
Votre demande est presque finalisée et peut être laissée en l'état.
Mais vous pouvez y joindre un document scanné afin de compléter votre demande (carte grise, relevé de codes défauts, etc)

ETAPE 5

Vous recevez ensuite un email contenant l'étiquette à coller sur le colis ainsi que la fiche de demande.
La fiche de demande d'intervention est à insérer avec le produit dans le colis afin d'identifier votre pièce dès sa réception.



Remarque

Emballez le produit dans un carton solide et non détérioré.
Protégez bien le produit avec du film à bulle et évitez des frais inutiles en appliquant ces quelques conseils !